

# Utiliser TELEPAC de manière autonome

## Objectifs de la formation

Savoir utiliser TELEPAC et connaître les principales nouveautés de la PAC

## Pré-requis

Agriculteurs du Tarn

## Déroulé

- Connaître les principales nouveautés de la PAC
- Organiser les informations nécessaires à la télé-déclaration
- Utiliser les principales fonctionnalités du logiciel: création de compte, utilisation des outils graphiques, enregistrer les cultures, réaliser la demande d'aide.
- Contrôler les informations enregistrées et les corriger.

## Infos complémentaires

**Organisée par** ADEAR Tarn

**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 26/04/2018

## Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA

## Plus de renseignements

Marianne ESCOURROU

adear.tarn@free.fr

ADEART

Penser à apporter son repas et son ordinateur

## Dates, lieux et intervenants

**30 avr 2018**

09:00 - 17:00 (7hrs)

Maison des associations

81100 CASTRES

Jean-Luc Hervé, référent dossier PAC, agriculteur et  
adhérent ADEART

## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))